

Le salon Tech&Bio, un espace d'échanges professionnels

Tech&Bio est un lieu unique où sont partagées, entre professionnels, les techniques les plus innovantes pour une agriculture durablement performante. Grâce à son réseau international et à celui de ses partenaires, Tech&Bio rassemble tous les professionnels du monde agricole. Avec 16 ans d'expertise et d'influence, ce salon bénéficie d'une reconnaissance acquise au fil des 8 précédentes éditions. Expertises, innovation, démonstrations et solutions sont les maîtres mots de cette neuvième édition, qui se déroulera dans la Drome les 20 et 21 septembre, à Bourg-lès-Valence.

Démonstrations et ateliers

120 démonstrations et ateliers seront organisés en plein champ autour des pratiques et machines innovantes. 500 intervenants et experts de différents réseaux, notamment des chambres d'agriculture, seront présents pour livrer leurs conseils et répondre aux questions. 70 conférences avec des experts nationaux et internationaux présenteront, pendant 45 minutes chacune, les dernières données de l'agriculture bio de l'amont à l'aval. 375 exposants et agrofournisseurs présenteront leurs dernières innovations, intrants, semences, machinisme, services, énergie... Le tout sur 18 ha bio au lycée du Valentin, qui intègrent l'enseignement, la recherche et l'expérimentation dans les cursus qu'il propose.

Près de 20 pays sont représentés à travers des délégations, des intervenants, des exposants ou des experts, 100 % des productions sont représentées ce qui explique que plus de 20 000 visiteurs soient attendus. La fréquentation de ce salon est grandissante car cet événement est devenu une référence dans le monde de la bio et des techniques alternatives.

Toutes les nouveautés

Des temps forts sont attendus avec les Technovations, ce concours récompensant les meilleures innovations proposées par les exposants au salon. Un parcours dédié est proposé pour découvrir les dernières nouveautés incontournables. Un espace agro-alimentaire, situé en plein cœur du salon, permet aux agriculteurs, transformateurs et distributeurs de se rencontrer autour de leurs besoins respectifs. Un village du biocontrôle rassemblant une vingtaine d'acteurs permettra de découvrir les innovations en la matière. De nouveaux talents Tech&Bio seront à découvrir, agriculteurs et agricultrices de toute la France et de toutes les filières, exemplaires par leurs résultats économiques, sociaux et environnementaux seront mis à l'honneur et présenteront leurs systèmes et échangeront sur un stand dédié. Pour les personnes en interrogation vis-à-vis de la bio, rendez-vous sur le stand "Osez la bio", pour découvrir les enjeux, opportunités et conditions d'une conversion réussie.



La neuvième édition se déroulera à Bourg-lès-Valence (Drôme) les 20 et 21 septembre prochain. Les chambres d'agriculture sont à l'initiative de ce grand rendez-vous.

Installation, transmission conseils techniques, les experts de Tech&Bio seront sur le pavillon des chambres d'agriculture pour échanger autour des besoins de chaque agriculteur. De plus, un job dating est organisé (N.D.L.R. : voir les modalités de participation sur www.tech-n-bio.com).

Les collectivités ont également un temps dédié pour répondre aux enjeux de la loi Egalim avec l'introduction de produits bio en restauration collective. La matinée du 21 septembre, une table ronde et un parcours thématique apporteront, aux élus et agents de collectivités, exemples, solutions et perspectives en la matière.

Perspectives du marché

Et pour finir, gros sujet mais pas des moindres en ce moment, Tech&Bio propose les rencontres filières et marchés bio. Comment relever les défis dans un contexte chahuté? L'après-midi du 21 septembre, experts nationaux et internationaux animeront une conférence et des échanges dédiés à l'état des marchés en production animales et végétales. Pour se rendre au salon, les gares de Valence TGV et Valence Ville sont à 10 minutes du site et des navettes gratuites seront à disposition des visiteurs. En voiture, depuis le parking Tech&Bio, il y a des navettes qui se rendent toutes les 2 minutes à l'entrée du salon. Le tarif d'entrée est de 12 € par jour et 18 € pour les 2 jours en utilisant la billetterie du site, ou bien 20 € ou 30 € si les billets sont pris sur place.

Un service de bagagerie est à disposition à l'entrée du salon. Des food-trucks et snacks de produits bio locaux sont disponibles sur place en continu. Pour en savoir plus sur la programmation, l'organisation, achetez vos

billets, rendez-vous sur www.tech-n-bio.com.

Ludivine Mignot,
conseillère bio
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques

Rebond

Fonds d'urgence bio : le dépôt des dossiers sera clôturé le 20 septembre prochain

Un plan de soutien de 60 M€ a été lancé par le ministère de l'Agriculture en faveur des agriculteurs bio frappés par la crise actuelle de consommation de produits bio et ayant subi des pertes économiques importantes (*lire nos précédentes éditions*). Il complète le fonds d'urgence de 10 M€ qui apportait une aide immédiate aux exploitations bio les plus en difficulté mais en diffère car il ne rentre pas dans les aides de minimis. À noter, l'aide bio attribuée dans le cadre du fonds d'urgence régional de 10 M€ sera déduite de l'aide attribuée dans ce dispositif.

Vous pouvez en bénéficier si votre exploitation est 100 % bio (soit 100 % certifiée, soit 100 % en conversion, soit un mix, mais 100 % des parcelles respectant le cahier des charges bio), les ateliers d'élevage doivent aussi être bio. Votre exploitation doit avoir subi une perte d'excédent brut en 2022-2023 de 20 % ou plus (par rapport à 2018-2019) une dégradation de votre trésorerie de 20 % ou plus (par rapport à 2018-2019). Que vous soyez au réel ou au bénéfice agricole (dont micro BA) une attestation comptable doit être fournie (disponible sur le site de FranceAgriMer) et vous devez donc vous orienter vers un organisme habilité (les chambres d'agriculture ne le sont pas). Le guichet de dépôt des aides qui instruit le dispositif en lien avec les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture sera clôturé au 20 septembre à 14 h 00 (attestation comptable incluse). Le dossier est à faire sur le site de FranceAgriMer.

Un point sur le fonds d'urgence de 10 M€

96 dossiers ont été déposés en Pyrénées-Atlantiques, 45 ont été éligibles avec une priorisation sur l'élevage et les agriculteurs en grandes difficultés pour un total de 142 000 €. Les bénéficiaires de la DJA ces 5 dernières années se sont vus attribuer une majoration de 170 €. Le montant des aides attribuées a varié de 2 300 à 7 070 € avec application de la transparence GAEC pour ces 45 exploitations retenues. Dans les Landes, 38 dossiers avaient été déposés, 18 ont pu être aidés. Sur les 20 dossiers non sélectionnés, certains étaient inéligibles compte tenu du critère SAU, d'autres n'ont pas été sélectionnés afin de respecter le montant d'enveloppe attribuée au département. 13 dossiers ont pu percevoir le montant forfaitaire de l'aide à 4 000 € (8 000 € pour les GAEC) et 5 dossiers ont bénéficié de la liste complémentaire, avec un forfait à 2 600 €. Au total, 69 000 € d'aides ont donc été versés.